

LIVRY INFO

n°104, JUIN 2022

Le mot du maire

Les beaux jours sont de retour et depuis peu, de nouveaux habitants sont arrivés sur la commune. Ils ont été reçus lors d'une matinée d'accueil organisée dans le parc du Fief fin mai. Tous ont fait savoir leur satisfaction d'habiter Livry, son calme et sa verdure.

D'autres vont suivre et pourtant, difficile en ce moment de mener nos actions dans le cadre d'injonctions contradictoires de l'Etat dont des services ont agréé nos programmes de logements alors que d'autres rendent des avis négatifs sur ces mêmes projets.

Voilà pourquoi, entre autres, l'aménagement des Pierrottes stagne depuis une année alors qu'il a fallu exécuter le défrichement en pleine période de nidification.

Néanmoins l'observation des effets du PLU, en termes de construction et de population, permet d'apprécier plus finement les besoins en équipements.

Une série de grands travaux va débuter et s'étaler sur environ quatre ans pour continuer à adapter nos infrastructures à l'évolution démographique, particulièrement dans les domaines de l'enfance et des routes.

L'inspection académique nous a informés de l'ouverture d'une quatrième classe maternelle en septembre, les aménagements ont commencé. Tout sera terminé pour la rentrée.

Le site de l'école élémentaire entre en travaux pour quelques années.

Dès cet été vont débuter les travaux de rénovation énergétique du bâtiment, isolation de la toiture, installation d'une ventilation mécanique. A l'automne, mise en place d'un bâtiment modulaire en location destiné au centre de loisirs communal pour les petits 3 / 6 ans. Les 6 / 12 ans seront accueillis dans les locaux disponibles de l'école élémentaire. Il est prévu d'ouvrir cet équipement à la rentrée scolaire de janvier 2023. Ensuite viendront les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire et la création d'un bâtiment périscolaire définitif.

Tout en conciliant déplacements, stationnements et finances, et pour bien vivre ensemble, un programme de rénovation des routes et des trottoirs va, je l'espère comme vous, enfin voir le jour.

Régis DAGRON

Vie communale

- ✓ **Finances** : Bilan et projections
- ✓ **CCAS** : Vigilance
- ✓ **Urbanisme**
- ✓ **Livry** : sur France 3
- ✓ **Scolaire** : ELA, la rentrée
- ✓ **Jeunesse** : Centre de loisirs
- ✓ **Budget participatif**

Bloc-notes

- ✓ **Agenda**
- ✓ **Concert**
- ✓ **Etat civil**
- ✓ **Application mobile**
- ✓ **Engins bruyants**

Vie associative

- ✓ **ARVAL**
- ✓ **Forêt comestible**
- ✓ **ALJEC**
- ✓ **Livry environnement**
- ✓ **Paroisse**
- ✓ **Comité d'animation**



Retour de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et des médaillés du travail dans le parc de la mairie après 2 années d'interruption.

► Finances

Le bilan et les projections

Comptes 2021

Le conseil municipal, dans sa séance du 25 mars 2022, a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2021 et voté le budget primitif 2022.

Les comptes de l'année 2021 font ressortir un résultat positif cumulé de 1 324 474,51 € (748 413 € en 2020) et une CAF brute (Capacité d'Auto-Financement) de 305 681 € (313 172 € en 2020).

Pour rappel la CAF représente la capacité d'une collectivité à réaliser des investissements à partir de ses ressources propres. La CAF brute est affectée en priorité au remboursement du capital des emprunts.

Le compte administratif 2021 fait ressortir un total de recettes réelles de fonctionnement de 1 974 022 €, soit 531 578 € de plus que l'année

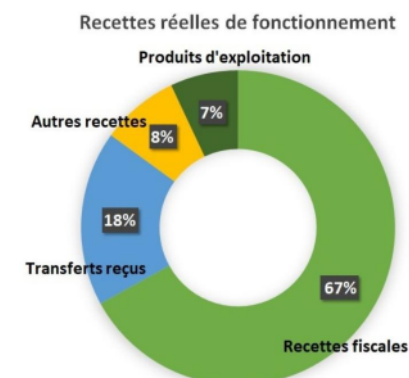
précédente. Le différentiel est en grande partie dû à la réalisation de la vente d'un terrain communal (325 000 €), à une retenue sur garantie concernant les travaux de l'école maternelle (38 902 €) et à une augmentation des recettes liées aux loyers communaux grâce à la mise en location de deux logements.

Les dépenses d'investissements se sont élevées à 601 375 €. L'extension du restaurant scolaire est un projet à mener sur plusieurs années, le budget 2022 prévoit donc encore des dépenses d'investissements à ce titre. Certains investissements initialement prévus en 2021 sont reportés au budget 2022 suite à des dépenses d'investissements imprévues que nous avons dû mener en 2021 (toiture et plafond de l'église notamment).

On notera la fin des travaux de l'extension de l'école maternelle. Cette opération a été réalisée sur deux

exercices pour un montant total de 626 760 €.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 692 429 €. Soit 539 377 € de plus qu'en 2020. Le poste des recettes liées aux services périscolaires est revenu à une situation plus normale.



Les principaux projets d'investissements en 2022

Ecole élémentaire



404 340 €

Salle Dumaine



86 000 €

Eclairage public



66 410 €

Restaurant scolaire



20 640 €

Etudes d'architecte

Travaux de voirie



39 800 €

Parking centre



31 000 €

4ème classe



35 000 €

Ecole maternelle

Arêtières Eglise



24 000 €

Fiscalité

Depuis cette année, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation des résidences principales. La partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties, initialement allouée au département, est désormais perçue par la commune. Le taux d'imposition communal est ainsi passé à 35,54% en 2021.

Pour 2022, l'État a augmenté les bases d'imposition de la taxe foncière de 3,40%, le montant de la taxe foncière payée par les ménages va donc augmenter mécaniquement.

Compte tenu de cette augmentation imposée par l'État, et afin de ne pas alourdir davantage le budget des contribuables, les élus ont décidé de ne pas faire évoluer le taux d'imposition pour cette année.

La taxe d'habitation pour les résidences secondaires est maintenue avec le taux actuel de 10,63%. Il ne pourra pas être modifié avant 2023.

Budget

La crise sanitaire de ces deux dernières années a eu un fort impact sur les finances des communes.

Certains projets n'ont pas été menés, faute de temps pour les réaliser, et des dépenses imprévues sont venues grever les budgets.

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat :

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique. Le CRTE, signé pour six ans, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales.

La commune a décidé de demander une subvention dans le cadre de ce CRTE afin de financer les travaux de rénovation énergétique prévus pour l'école élémentaire. Nous bénéficions également d'une subvention départementale (Fonds d'Aménagement Communal) de 102 200 € pour ces travaux, qui seront effectués au cours de l'été 2022.

Par contre, l'agrandissement du restaurant scolaire, dont le début était initialement prévu pour cette année 2022, est reporté.

De nouvelles études vont être menées pour la mise en place d'un centre de loisirs. La convention Centre de Loisirs avec Vaux-le-Pénil s'achève en effet le 31/12/2022 et les enfants de notre commune n'y seront plus accueillis.

Le budget primitif a été proposé et voté sur une base de 2 637 170 € en fonctionnement et 1 602 236,36 € en investissements.

Les investissements prioritaires seront pour une partie consacrés aux écoles de la commune. Une quatrième classe va être créée à l'école maternelle dès la rentrée de septembre 2022. Cette possibilité avait été anticipée dans les travaux d'extension de l'école avec la possibilité de réduire la salle de motricité pour la création d'une nouvelle salle de classe. Le budget 2022 prévoit également la rénovation énergétique de l'école élémentaire et la réfection du parking de l'école maternelle.

VIE COMMUNALE

Le programme de changement de l'éclairage public mis en place depuis plusieurs années va être poursuivi et intensifié cette année.

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les subventions allouées aux associations à un montant global de 29 415 €. La subvention allouée au CCAS est de 16 500 € (au lieu de 27 000 € en 2021). Ce budget est réduit car la commune règlera désormais directement la subvention allouée pour les personnes ayant besoin d'une aide à domicile (14 000 € en 2021).

La commune a également souhaité apporter son soutien à l'Ukraine par le versement d'un don de 1 000 euros.

Vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune les notes brèves et synthétiques retraçant les informations essentielles de l'exercice 2021 et le budget 2022.

M- F. Didier

► CCAS Vigilance

Plan canicule

Le plan canicule 2022 est en vigueur du 1er juin au 15 septembre. Il permet aux services municipaux d'apporter un soutien aux personnes inscrites sur le registre en cas d'épisode caniculaire.

Nous invitons donc les personnes de 65 ans et plus, les personnes à mobilité réduite ainsi que celles en longue maladie ou reconnues inaptes au travail à remplir le formulaire joint et à le transmettre au CCAS le plus rapidement possible.

Vous serez immédiatement contacté en cas de déclenchement du plan canicule.

Horaires du CCAS :

tous les matins de 10h à 12h
et un samedi sur 4

01 60 68 23 45

Vacances d'été

Opération Tranquillité Vacances

En résumé, l'opération Tranquillité vacances permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Celle-ci est assurée par la police ou la gendarmerie en fonction du lieu de résidence. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence

► Sécurité

Rappels aux propriétaires de chiens

Suite à la survenue récente de divers incidents, nous vous rappelons les points suivants :

Il est interdit de laisser errer les animaux sur la voie publique et dans les espaces verts.

Leurs besoins naturels doivent être faits dans les caniveaux (à l'extérieur des passages pour piétons). Les déjections faites ailleurs doivent être enlevées par le propriétaire.

Toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée à la mairie du lieu de résidence du détenteur de l'animal.

Un permis de détention est obligatoire pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie (types Pit-bulls, Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa...). Il est délivré par le maire sur présentation de différentes pièces justificatives telles que vaccins, et assurances ainsi que d'une évaluation

comportementale de l'animal et d'une attestation d'aptitude du maître à la détention de ce type de chien.

Sur la voie publique, ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

De plus, en fonction de la catégorie du chien, l'accès à certains lieux leur est interdit (lieux publics sauf voie publique, transports en commun...)

Vous avez trouvé un animal errant ? Que faire ?

Pour rechercher son propriétaire, vous pouvez appeler un vétérinaire qui, grâce au tatouage ou à la puce électronique, identifiera l'animal. Vous pouvez aussi prévenir la mairie (aux heures d'ouverture) ou la police, ils se mettront en relation avec la SACPA qui viendra chercher l'animal pour le conduire en fourrière.

C.Simon

► Foyer résidence 100 ans

Le 22 février 2022, Gisèle Pénélaud fêtait son centenaire à la Chesnaie où elle réside depuis 1989.

Toujours vive et souriante, très consciente du monde et de son évolution, de sa propre place dans la société, elle va voter à la salle Dumaine lors de chaque

élection. Quel esprit citoyen !

Le maire, après avoir rappelé quelques épisodes privés et historiques des cent ans écoulés lui a offert au nom du conseil municipal de jolies fleurs et souhaité un bel anniversaire.



prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires.

Concrètement, policiers et gendarmes seront amenés à surveiller le domicile des vacanciers dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes. Si elles relèvent une entrée par effraction ou un cambriolage, les forces de l'ordre contactent alors l'occupant du logement pour lui signaler le problème au plus vite et lui permettre d'agir en conséquence :

dépôt de plainte, signalement du sinistre à l'assureur, réparation des portes, serrures et/ou fenêtres, etc. Le cas échéant, les forces de l'ordre peuvent bien entendu interpellé un cambrioleur en flagrant délit d'effraction. Néanmoins, l'opération Tranquillité vacances n'a pas vocation à assurer une surveillance constante du domicile des vacanciers.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire disponible ad hoc, l'imprimer et

le déposer à votre commissariat ou brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ.

Le formulaire est disponible en ligne sur le site internet de la commune www.livry-sur-seine.fr (rubrique sécurité) ou sur www.service-public.fr. Des exemplaires papier sont aussi disponibles en mairie.

Les futurs vacanciers doivent ensuite transmettre le formulaire complété et signé au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie la plus proche de leur domicile. Il doit être déposé au moins 48 heures avant le départ en vacances.

Quelques recommandations pour éviter les cambriolages lors des vacances

Dans le cadre de la prévention des cambriolages et de l'opération Tranquillité vacances, le ministère de l'Intérieur

dispense les conseils suivants :

- prévenir les voisins ou le gardien de l'immeuble de votre départ
- transférer les appels de votre ligne fixe vers votre mobile ou tout autre numéro où une personne pourra répondre
- demander à un proche de faire des passages dans le logement pour y montrer de l'activité (ouverture des volets par exemple) et relever le courrier le cas échéant
- ne pas laisser les clés dans la boîte aux lettres et ne pas inscrire l'adresse sur le trousseau de clés

Enfin, il est recommandé de ne pas diffuser publiquement les dates de vos vacances sur les réseaux sociaux pour éviter que cette information ne puisse être trouvée par des inconnus.

Voyage des anciens

Après une longue pause liée à la pandémie Covid-19, le CCAS va redonner à nos anciens la possibilité d'effectuer une sortie culturelle.

Ce ne sera pas une promenade touristique, mais un spectacle paillettes cabaret-déjeuner qui sera proposé aux plus de 65 ans au Diamant Bleu à Barville-en-Gâtinais au mois d'octobre.

Une fiche d'inscription leur parviendra prochainement.

C. Simon

► Urbanisme Les chantiers

Pierrottes : Après les retards pris suite aux délais de l'exploration archéologique, c'est maintenant l'infiltration des eaux de pluies courantes qui pose problème. En effet, le promoteur immobilier est toujours en discussion avec les services de l'Etat à ce sujet. Cela explique que les travaux n'aient toujours pas commencé.

Bas du Four à Chaux : Vous avez pu constater le démarrage des travaux depuis mars. Un circuit a été mis en place pour les camions, pour limiter les perturbations pour les Livryens.

Résidence Les Vergers (rue de La Rochette) et Les Closiers (avenue de la Gare) : Les locataires sont arrivés à partir de février. Lors de l'accueil des nouveaux habitants organisé en mai, ils ont pu obtenir toutes les informations utiles sur Livry et ses associations. Bienvenue à tous les nouveaux arrivants sur la commune.

A. Arnulf

► Livry En direct aux infos !

Les caméras de France 3 IdF braquées sur Livry

Le jeudi 17 mars dernier, à l'occasion d'un sujet sur le coût de la vie, le marché de Livry a eu les honneurs du journal de la mi-journée sur France 3. Deux séquences ont été tournées sur la place, avec interview des consommateurs et des

commerçants commentant l'augmentation des divers produits – légumes, viande, fromages – et ses conséquences sur le panier de la ménagère.

A noter que c'est la deuxième fois que les actualités régionales plantent leur caméra chez nous puisque le Dimanche des peintres en 1993 avait déjà fait l'objet d'un reportage qui reste dans les mémoires.



► Commémoration 19 mars 2022

Une plaque en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie a été installée à proximité du monument aux morts à l'occasion du 60ème anniversaire du cessez-le-feu et des accords d'Evian.

Plusieurs anciens combattants et membres des FNACA des villages alentour, ont participé à cette cérémonie en présence du conseil municipal, des conseillers départementaux, de la député de circonscription et des habitants.

Un moment de convivialité est venu clôturer agréablement cette commémoration.



► Scolaire

Mets tes baskets et bats la maladie avec l'association ELA

Cette année, toute l'école s'est engagée auprès de l'association ELA afin d'aider les familles touchées par les leucodystrophies et la recherche médicale.

Nous avons commencé par récolter des dons auprès des Livryens et Livryennes. Grâce à votre générosité, nous avons pu remettre à l'association 2814,08 euros.

Le lundi 23 mai, nous avons d'abord participé à différents ateliers de sensibilisation au handicap : parcours en fauteuil ou à l'aveugle avec guide, initiation au langage des signes et découverte de sports paralympiques.

Nous avons poursuivi notre action pour ELA en réalisant une dictée et une grande fresque ; nous avons également appris la chanson « Pour les enfants d'ELA ».

L'après-midi, Ewen et sa maman (présidente de l'association) nous ont rejoints à l'école et nous avons pu



échanger afin de mieux comprendre leur combat quotidien contre la maladie.

Nous avons ensuite « prêté » nos jambes aux enfants malades en participant à une course au cours de laquelle nous avons réalisé 243 648 pas.

Nous avons terminé cette magnifique et épuisante journée en chansons.

Cet événement nous a permis d'apprendre qu'on n'est pas si différents et qu'au fond de nous, nous sommes tous pareils !

Alors soyons et restons solidaires !

Les élèves de l'école élémentaire

► Scolaire

Préparation de la rentrée

Tarifs

La tarification des services périscolaires est inchangée depuis 3 ans. Le contexte national des deux dernières années contraint le pays entier à subir de grandes difficultés de fonctionnement et d'approvisionnement dans tous les domaines dont l'alimentation, les énergies, les matières premières...

La commune a fait le choix de maintenir les prix des services périscolaires jusqu'à présent, néanmoins en cette fin d'année scolaire le constat est sans appel, les énergies pour des consommations constantes ont augmenté de façon significative, l'électricité, + 5,60 %, le gaz, + 34 % et l'eau + 1,47 %.

D'autre part, le prestataire de service, Elite restauration, qui fournit les repas pour le restaurant scolaire, a informé la commune de subir une inflation durable et exponentielle depuis le début de l'année. Cette situation n'a d'autre conséquence que d'être répercutée sur le consommateur. Aussi, le coût du repas facturé à la commune est majoré depuis le 1er juin et ne sera revalorisé aux familles

qu'à compter du 1er septembre prochain dans le cadre de l'actualisation de l'ensemble des tarifs des services périscolaires.

Pour les garderies du matin et du soir, il a été décidé après 3 ans de stabilisation des tarifs de procéder à une majoration de 3% afin de couvrir une partie des frais de fonctionnement généraux. Il convient de rappeler que la commune absorbe plus de 55 % de ces frais sur le budget communal.

Pour les familles ayant plusieurs enfants, il est appliqué une dégressivité en fonction du nombre, moins 5% pour le deuxième enfant et moins 10% pour le troisième et les suivants.

Aide aux transports

Cette année encore, le conseil municipal de Livry-sur-Seine a souhaité apporter une aide aux jeunes dans le cadre de la mobilité à travers une participation à la carte de transport Imagine R.

Pour rappel, cette carte est destinée aux jeunes Franciliens scolarisés de moins de 26 ans. Elle permet de voyager facilement et moins cher toute l'année et

donne accès illimité à tout le réseau du transport francilien.

Son coût pour l'année scolaire 2022-2023 est fixé à 350 € dont 8 € de frais de dossier. Cette année le conseil départemental en subventionne une partie pour les collégiens uniquement en ramenant son prix à 75 €.

La commune participera au financement de cette carte pour les collégiens et lycéens des établissements publics ou privés sous contrat de la façon suivante :

Pour les collégiens : la commune prend en charge 38 €, reste aux familles 37 € + 8 € de frais de dossier.

Pour les lycéens : la commune participera en prenant à sa charge 50 €.

Pour bénéficier de cette aide, il faut déposer votre dossier de demande de carte à l'agence Mëlibus de la place Gallieni de Melun, après avoir fait tamponner le dossier par l'établissement scolaire et signaler que vous habitez Livry. Cette offre n'est pas accessible par internet.

C. Guieba et H. Ducat

► Jeunesse

Focus sur un projet qui va marquer l'histoire du village

« Lundi, mardi, jeudi, vendredi, y'a école ! » « et que font les enfants le mercredi et durant les vacances scolaires ? ». Certains sont à la maison, d'autres sont chez les grands-parents, chez la nourrice ou encore au centre de loisirs.

C'est ainsi que depuis des décennies la commune de Vaux-le-Pénit accueille les petits Livryens de plus en plus nombreux au sein de sa structure.

Force est de constater que la population évolue. Elle augmente tout en se rajeunissant chaque année un peu plus. Tout laisse supposer que cette évolution va se poursuivre, d'une part du fait de la loi SRU qui impose aux deux communes un quota de 25 % de logements sociaux et d'autre part, par les flux migratoires vers les communes dites de proche banlieue.

Ce projet repose sur l'accueil d'environ 35 enfants (15 de 3 à 6 ans et 20 de 6 à 12 ans) le mercredi et durant les vacances scolaires sur le site de l'école élémentaire afin de proposer aux Livryens, qui ont des besoins qui ne cessent de grandir, un service de proximité de qualité.

Pour les plus petits, une structure modulaire sera installée dès la fin de

l'année, courant novembre très probablement, afin de permettre de fonctionner dans l'attente de la construction des locaux définitifs. Effectivement, c'est un bâtiment supplémentaire qui devrait intégrer le site sur la partie haute, d'ici 4 ans dans la mesure où les autorisations des services compétents seront accordées.

Pour les plus grands, ils seront accueillis durant cette période au sein de l'école élémentaire. Concernant les repas, ils seront pris au sein du restaurant scolaire.

L'animation, quant à elle, sera confiée aux Foyers Ruraux qui ont la volonté d'ancrer leur action sur le territoire communal en faisant bénéficier les habitants de leurs savoirs et savoir-faire dans la continuité des actions déjà menées telles que les sessions de BAFA, ou le projet « Hey t'es libre ! » qui aura lieu en juillet prochain.

Quatre animateurs seront recrutés pour dispenser les activités culturelles, sportives, etc...

Afin d'informer les parents d'élèves, une réunion d'information s'est tenue le

mercredi 22 juin, de riches échanges ont permis de constater la pleine adhésion des familles.

C. Guieba et H. Ducat



► Budget participatif

Recherche de volontaires

Le 1er budget participatif de Livry a vu naître un projet autour de l'installation d'arceaux pour vélo ainsi que de pompes manuelles pour regonfler les pneus. Ces installations verront bientôt le jour en plusieurs points du village. Il est donc temps de penser à la prochaine édition et de constituer un nouveau comité avec trois habitants de Livry et trois élus. Si vous avez 16 ans ou plus, vous pouvez

vous inscrire à l'aide du formulaire présent sur le site internet et en mairie jusqu'au 1er septembre 2022. Il faudra réviser le règlement intérieur, analyser la validité des projets proposés, aider à la mise en place du vote et à son dépouillement. Le comité se réunira 4 à 5 fois sur une année, c'est l'occasion de participer activement à la vie de la commune et de s'investir pour le bien-être de tous.

1er budget participatif
comité de suivi



► Santé

Installation de défibrillateurs

Sauver des vies, des milliers de vies, c'est tout simplement le but de l'installation de défibrillateurs. En France chaque année, près de 50 000 personnes sont victimes de mort subite faute d'avoir bénéficié de l'intervention d'une personne sachant faire les gestes de premiers secours. Aujourd'hui Livry se dote de 3 de ces précieux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) afin de venir au secours de tous, ils sont installés sur le parking de la mairie et dans les écoles.

Une victime d'arrêt cardiaque est inconsciente, ne réagit plus et ne respire plus (ou respire anormalement). Dans 45% des cas, l'arrêt cardiaque est dû à une fibrillation ventriculaire qui se manifeste par des battements rapides et anarchiques. Le cœur ne peut alors plus assurer sa fonction de pompe pour envoyer le sang aux organes, notamment au cerveau. Dans 92% des cas, l'arrêt cardiaque est fatal s'il n'est pas très rapidement pris en charge. Le défibrillateur, en administrant un choc électrique au muscle cardiaque en état de fibrillation, peut permettre de resynchroniser les cellules cardiaques pour que le cœur recommence à battre à un rythme normal.

Ces appareils sont alimentés électri-



quement en permanence, sont repérés par une signalétique particulière et sont géolocalisés sur toutes les bonnes applications. Les DAE sont munis d'une alarme stridente qui se déclenche lorsqu'ils sont ouverts.

Nul besoin d'être médecin pour s'en servir : une fois la malette récupérée à

l'intérieur du DAE, l'assistance vocale vous guide dans chacun de vos gestes : pose des électrodes, poursuite du massage cardiaque manuel, choc... Ainsi vous augmentez significativement les chances de survie de la victime.

E. Decante



► Concert

Orchestre symphonique

L'orchestre symphonique en résonance sera en représentation gratuite à Livry le dimanche 3 juillet dans le parc du Fief en plein air. Le chef d'orchestre Frédéric Baudry et quelques musiciens sont venus partager en avril et juin leur amour de la musique avec les habitants du CHRS Pedro Méca et les pensionnaires du foyer résidence La Chesnaie. En cas de mauvais temps le concert aura lieu à l'ALJEC mais le nombre de places sera alors limité.



► Agenda



Juillet

- Le 2 :** Les élus à votre écoute, sur la place
Le 3 : Concert orchestre symphonique, Parc du Fief à 16h
Le 29 : Festival "Hey t'es libre" organisé par les Foyers Ruraux

Août

- Le 6 :** Don du sang, 10h -15h, Vaux-le-pénil, sur rdv
Le 28 : Cinéma en plein air, parc du Fief, 19h avec animations et food truck pizza

Septembre

- Le 4 :** Forum de associations, salle Dumaine
Le 10 : Don du sang, 9h -13h, Vaux-le-pénil, sur rdv
Le 18 : Bric à brac sur la place, Comité d'animation
Le 24 : Livry en fête, parc du Fief



► Etat civil

Parution autorisée par les familles concernées

Naissances :

DAGNEAU Evan 01/12/2021
SAYN Séléna 06/01/2022

Mariages :

DUTILLY Virginie et **ALCOUFFE** Emmanuel 22/02/2022
ULUCAN Dina et **ERBIL** Sinan 25/02/2022
SAÏDI Lysiane et **SAULNIER** Hugo 11/06/2022
CORNET Angélique et **LLOBEL** Cédric 22/02/2022

Décès :

VANHAELEWYN Guy 21/01/2022
TURPIN Marie-Louise 05/02/2022
LE ROUZIC Marie-Madeleine 14/02/2022
FADIN Anne-Marie 03/03/2022
TREBOUS Hélène 08/03/2022
VARRY Michel 06/06/2022

► Communication

Application mobile

La commune vient de lancer son application smartphone pour communiquer en direct avec les habitants. Il suffit de chercher CityAll sur App Store ou Google Play. Pour ceux qui l'ont déjà sur leur smartphone, c'est une version beaucoup plus complète, il faudra donc désinstaller l'ancienne version et réinstaller la nouvelle.

Les citoyens pourront s'abonner au compte de la mairie et rester informés de l'actualité de la commune. Ils recevront également des alertes et des notifications en temps réel sur leur smartphone (alertes sanitaires, intempéries, événements...).

L'application permet aussi aux habitants de répondre à des sondages, de consulter les commerces et les associations de la commune, d'accéder aux horaires d'ouverture...



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !





Téléchargez gratuitement CityAll
puis sélectionnez votre ville




► Municipalité

Rappel engins bruyants

Avec les beaux jours et les vacances arrivent le bricolage, le jardinage... et les engins bruyants. Pour le bien-être de tous, les horaires fixés par un arrêté municipal doivent être respectés.

Particuliers :

En semaine : 8h -12h, 13 h 30 - 19 h 30
 Samedi : 9 h - 12 h et 15 h - 19 h,
 Dimanche et jours fériés : 10 h - 12 h.

Entreprises :

Semaine : 8 h - 12 h 30, 13 h 30 - 19 h,
 Samedi : de 9 h - 12 h.



► ARVAL

Début d'année chargé



Après l'assemblée générale du 5 février, qui a vu la reconduction de l'équipe en place (!), les travaux de l'année ont débuté par la taille, intervenue au cours de la première quinzaine de mars. Dès la fin de ce mois, il a fallu poser en urgence un voile d'hivernage afin d'essayer de palier les baisses de températures, mais le vent associé au froid a aussitôt arraché le voile à peine mis en place, donc efficacité proche de zéro... Quelques petits dégâts dus au gel et aux quelques flocons de neige ont été constatés, mais les ceps semblent s'en être remis et la végétation se développe normalement.

Intermède festif, le 3 avril une délégation de la confrérie du Clos des Pierrottes participait au chapitre de nos amis des Compagnons d'irminon de Combs-la-Ville : accueil chaleureux et repas convivial comme d'habitude ; c'est toujours un plaisir de rencontrer et

d'échanger avec d'autres vignerons amateurs heureux de partager leurs expériences, leurs conseils et leur amour de la vigne et du vin.

Vint ensuite la mise en bouteilles, le 16 avril, opération rondement menée vu la faible quantité récoltée l'an passé : seules 45 bouteilles ont été produites. Heureusement, le vin n'est pas mauvais ! Tous ces travaux ont bien sûr été accompagnés de séances de binage et d'entretien du terrain, toujours rythmées par le rituel casse-croûte.

Enfin, l'ARVAL était présente lors de la journée « On sème à Livry » et a pu faire découvrir ses activités et faire goûter son vin à ceux qui ne le connaissaient pas... et aux autres également.

Ph. Bailly

► Forêt comestible Ça pousse !



Le projet de forêt comestible sur le terrain dit de "la place Mouton" a bien profité de ce printemps. Début avril nous avons planté quelque 50 plantes vivaces composant nos 5 guildes (Noisetier, Kiwi, Prunier, Cerisier et Pêcher) .

Depuis, la moutarde et la phacélie plantées l'an dernier en tant qu'engrais vert pour "alimenter " la vie du sol ont repoussé spontanément cette année, faisant la part belle aux pollinisateurs. Cette flore s'est accompagnée de plantes sauvages telles que pissenlit, trèfle, graminées ...

Pour éviter la compétition entre ces plantes et nos vivaces nous sommes intervenus ce samedi 04 juin. Nous en avons profité pour réaliser des chemins d'accès afin que chacun puisse s'y promener et découvrir nos diverses plantations.

Profitez de ce petit coin de biodiversité et respectez-le pour le plaisir de tous.

Arborément





La vie des sections



Soirée intersections

Stand smoothies On sème à Livry

Exposition Atelier Image

Concert Rétina

SOS, Les jeudis

Tous les nouveaux jeunes retraités (ou pas) seraient les bienvenus et pourraient nous apporter des idées et des propositions nouvelles.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre à la reprise des Jeudis en septembre, même pour voir, entre 15h et 17h (hors vacances scolaires).

Yoga

Rébecca Macchia professeur de Hatha yoga propose deux cours débutants-moyen, le mardi à 18h45 et le vendredi à 19h30. C'est un temps de relaxation, de recentrage et de bien-être. On développe sa conscience corporelle et on rééquilibre son corps et son mental par des respirations et des asanas (postures).

N'hésitez pas à essayer !

URGENT : Pour la rentrée de septembre, nous recherchons un(e) chef(fe) de chœur pour animer la section « Chant Choral »

RENSEIGNEMENTS :

Foyer Gaston Magat
6 rue du four à chaux à Livry
07 83 95 71 25
Site : <http://aljec.jimdo.com>
aljec@orange.fr
Permanences le lundi de 18h30 à 20h

Modern Jazz

L'activité de danse moderne Jazz a repris le rythme pour le bonheur des petits comme des grands.

Vous avez envie de bouger, de libérer votre esprit, vos tensions, de ressentir la musique tout en vous dépensant, poussez notre porte où Cécile professeur de danse diplômée du Certificat de qualification professionnelle animation (Fédération Française de Danse), du certificat d'enseignement de la méthode Irène Popard et depuis peu instructeur de zumba, vous fera découvrir le bien-être de la danse moderne jazz.

Chaque participant apporte sa pierre à l'édifice.

Lydie, responsable section Danse

Les horaires de, la section :

Le mardi :

- 17h à 17h45 Enfants 3/4 ans
- 17h45 à 18h45 Enfants 7/8 ans
- 18h45 à 20h Ados

Le jeudi :

- 17h à 18h Enfants 5/6 ans
- 18h à 19h Enfants 9/11 ans
- 19h à 20h15 Adultes

AGENDA

On vous attend nombreux sur nos prochaines manifestations :

Semaine du 20 au 24 juin :

Portes ouvertes

Pour venir essayer de nouvelles activités !

25 et 26 juin : Spectacle de fin d'année de la section Danse
le 25/06 à 20h
le 26/06 à 15h
4€ l'entrée

Samedi 25 juin : Fête de la St-Jean à partir de 19 h

Ouverture en musique avec le groupe Gravity
Soirée dansante avec le DJ Alain Geldy
Restauration sur place
Feu à la tombée de la nuit

Dimanche 4 septembre : Forum

Présence de toutes les sections de l'ALJEC pour découvrir les activités et vous inscrire.

Trail

Joli mois de mai. Soleil, ciel bleu, arbres verts, chants endiablés des oiseaux. Festival de cannes, pardon, de jambes... Toujours le même bonheur de parcourir les chemins de forêt ensemble, de grimper entre les rochers, de descendre des pentes raides, toujours joyeux... Plaisanteries, papotages, discussions, projets... Projet.

LE projet : une course dans notre village. Au fil des dimanches, LE projet prend forme. Un dix kilomètres rien que dans NOS bois à quelques semaines de Noël. Les dix bornes de Livry. De l'idée à la réalisation, il y a moult enjambées, pardon moult foulées. La ligne d'arrivée est encore loin. Les dix bornes de Livry... Chut ! On en reparlera...

D. Desgouges

► Livry Environnement Défi famille Zéro déchet



Recherche de volontaires pour participer au défi famille zéro déchet organisé par Livry Environnement

Actuellement, notre production d'ordures ménagères résiduelles (poubelle grise) est stabilisée, mais reste élevée à environ 280 kg/an et par personne sur la région melunaise. Il existe une marge de progrès très importante en termes de réduction de cette production, confirmée par de nombreuses familles qui se sont déjà prises au jeu de produire moins de déchets, voire d'atteindre presque le zéro déchet, démarche très gratifiante psychologiquement. En effet, le niveau de production de déchets est très révélateur des efforts réalisés pour préserver la planète. Les enfants peuvent être particulièrement moteurs de ce défi.

Ce défi a pour objectifs principaux de sensibiliser les participants aux gestes de

réduction des déchets, former des citoyens ambassadeurs pour diffuser la démarche à ses proches, voisins, collègues ... (effet boule de neige), donner une visibilité aux modes de vie et de consommation zéro déchet, augmenter son pouvoir d'achat en réduisant le gaspillage...

Concrètement, ce défi nécessite un minimum d'implication, mais sans que cela soit chronophage :

- Participer à des réunions (lancement et restitution des résultats) et à des ateliers pratiques (compostage, zéro emballage et jetable, limitation du gaspillage alimentaire, produire et réparer soi-même...).

- Peser les différentes fractions de ses ordures ménagères (ordures ménagères résiduelles, emballages recyclés, verre et papier essentiellement), opération qui

prend environ 5 minutes par semaine sur deux périodes de deux mois chacune environ (période témoin sans changement de ses pratiques et période avec les éco-gestes retenus).

- Et bien sûr des échanges informels pour engager une dynamique collective.

Ce défi se veut donc convivial, pédagogique, bon pour le pouvoir d'achat et la planète. Si le nombre de familles participantes est suffisant, il est prévu de lancer cette animation au dernier trimestre 2022.

Si relever ce défi vous intéresse, inscrivez-vous à l'adresse mail suivante : livrysurseine-environnement@orange.fr et n'hésitez pas à poser des questions pour plus d'information sur ce sujet. L'association s'engage à y répondre.

Franck Delaporte, Livry Environnement

► Info paroissiale Les Livryens solidaires avec l'Ukraine

Bouleversés et indignés par les images de civils ukrainiens fuyant les bombes et les atrocités russes et désireux d'apporter leur contribution à l'élan de solidarité et de générosité se manifestant un peu partout, des Livryens, après avoir d'abord participé sur place à l'action initiée par l'entreprise JPB Système basée à l'aérodrome de Villaroche (qui a expédié soixante-dix camions de denrées et matériels divers vers son usine en Pologne transformée en centre d'accueil pour les réfugiés), ont décidé de mettre en place un point de collecte local afin de faciliter les dons des Livryens. La paroisse a proposé sa salle.

En sept demi-journées, ce sont plus de 1 000 kilos qui ont été collectés

– alimentation, produits pour bébés, articles d'hygiène, duvets, couvertures, etc. Triés, mis en cartons, étiquetés en français, anglais, polonais et ukrainien par 17 bénévoles se relayant dans la salle paroissiale, ces dons ont été acheminés grâce à une camionnette prêtée par l'épicerie solidaire de Melun jusqu'à Villaroche pour être expédiés vers leurs destinataires.

Un grand merci à tou(te)s celles et ceux qui d'une façon ou d'une autre – leurs dons, leurs bras, leur disponibilité –, ont apporté la preuve que la solidarité n'était pas un vain mot.

Ph. Bailly et C. Simon



Une partie de l'équipe de bénévoles devant les cartons prêts pour l'expédition.

► Comité d'animation

On sème à Livry



Le 15 mai, le Comité d'animation a connu une belle réussite avec le succès de la journée « On sème à Livry ». Elle n'avait pas eu lieu depuis 2019 pour cause de pandémie et tous avaient à cœur de faire oublier ces deux années de galère. A pied d'oeuvre dès 8 heures, les nombreux bénévoles des associations ont monté les stands, installé tables, buvette, etc.

Jardiniers de Livry proposant leurs plants de fleurs et de légumes, vignerons de l'ARVAL faisant découvrir la culture de la vigne et goûter leur vin, les smoothies préparés par l'Aljec, les photos de l'atelier Image, les magnifiques réalisations des vitraux, les jeux en bois pour petits et grands, la librairie Vaux Livres et son choix d'ouvrages sur la nature, le miel, les bougies, les nichoirs à décorer pour les enfants, le Smitom et ses composteurs, les sculptures à base d'outils de jardin, Livry Environnement, la Forêt comestible, et d'autres encore, il y en avait pour tout le monde. Un mot encore sur le squelette de Casimirus gigantosaurus en bois de thuya imaginé par la jeune Amarys, qui lui a permis de remporter la composition en sucre offerte par Les Délices de Livry, notre boulangerie-pâtisserie.

A ne pas oublier non plus la buvette proposant boissons et crêpes, ni les marins de la Noue nous offrant l'aubade au moment de l'apéritif. Bref, une excellente journée. Nombreux ont été ceux à pique-niquer sur place, le parc du Fief du Pré, ses pelouses, ses allées et

ses grands arbres étant le cadre idéal pour ce genre de manifestation.

Le soir venu et les nuages faisant leur apparition, tout le monde mit la main à la pâte pour tout ranger en un temps record, ce qui permit un convivial pot de clôture avant que l'orage n'éclate. Un grand merci à tous celles et ceux qui ont permis cette réussite, qui aurait mérité un nombre de visiteurs un peu plus important : le Livryen a visiblement du mal à se déplacer.

Prochaine animation, la fête de la musique le 21 juin ; elle aura lieu dans le parc également, ce qui permet de

s'affranchir de toutes les exigences en matière de sécurité sur la place, de restrictions de circulation, de plan Vigipirate, etc. Quant au méchoui, il semble que, les responsables habituels étant indisponibles pour la préparation, personne d'autre ne souhaite s'en occuper : donc pas de méchoui. Nous passerons donc directement au bric-à-brac du 18 septembre pour lequel les dates des permanences d'inscription vous seront communiquées prochainement.

Ph. Bailly

